Envoyé en préfecture le 20/03/2026
Reçu en préfecture le 20/03/2026
Publié le
ID : 022-212201651-20260312-2026_10-DE

DÉPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
COMMUNE DE PENGUILY

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal de la commune de PENGUILY.
Séance du 12 mars 2026

Date d'envoi de la convocation	05/03/2026
Membres en exercice	13
Membres présents	11
Membres représentés	1
Membres absents	1
Suffrages exprimés	12

L'an deux mille vingt-six, le 12 mars, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués le 5 mars 2026 se sont réunis au nombre prescrit par la loi, à la salle d'Honneur, sous la présidence de Madame Karine CLEMENT, Maire.

Étaient présents : Karine CLEMENT, Maire, Sébastien PUEL, Patrice RONDEL, Martine CHATTON, Jérôme MARTIN, adjoints, Yvon MEGRET, Matthieu BOSCHER, Rosemary CHAUVEL, Jean-Pierre CARMOUET, Christian GEORGELIN, Bruno BARON.

Absents non représentés : Olivier JUDIL,

Ont donné procuration :

Nicolas SCHWOERER (pouvoir à Patrice RONDEL)

Secrétaire de séance : Martine CHATTON

Acte rendu exécutoire après réception de l'accusé de réception de la Préfecture de SAINT-BRIEUC

2026-10 AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2025 LOTISSEMENT LA NOE 2

Le Conseil Municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2025, en adoptant le Compte Financier Unique qui fait apparaitre :

Reports :
Pour Rappel :
Excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieure : **- 40 146.11 €**
Excédent reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure : **0.00 €**

Soldes d'exécution :
Un solde d'exécution (Déficit - 001) de la section d'investissement de : **- 62 490.45 €**
Un solde d'exécution (Déficit - 002) de la section de fonctionnement de : **- 2 882.41 €**

Restes à réaliser : Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :
En dépenses pour un montant de : **0.00 €**
En recettes pour un montant de : **0.00 €**

Besoin net de la section d'investissement :
Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à : **102 636.56 €**

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par Le Conseil Municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.

Compte 1068 :
Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : **0.00 €**

Envoyé en préfecture le 20/03/2026
Reçu en préfecture le 20/03/2026
Publié le
ID : 022-212201651-20260312-2026_10-DE

Ligne 002 :
Déficit de résultat de fonctionnement reporté (D002) : **- 2 882.41 €**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal**, à l'unanimité :**
ADOPTE l'affectation des Résultats 2025 du Budget annexe du lotissement de la Noé 2 comme présenté ci-dessus.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits

Le secrétaire de séance
Martine CHATTON

Le Maire
Karine CLEMENT

MAIRIE DE PENGUILY (Côtes-d'Armor) RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de 2 mois à compter de sa transmission en préfecture.